



**COLLEGE
HERRADE DE
LANDSBERG
ROSHEIM**

**PROJET
D'ETABLISSEMENT

2012 - 2016**

4 rue du Stade - 67560 ROSHEIM -

] : 03.88.50.43.33 ☎ : 03.88.49.26.85 ✉ : ce.0671913R@ac-strasbourg.fr



PROJET D'ETABLISSEMENT 2012 –2016

① - ENCOURAGER L'AMBITION ET ASSURER L'EQUITE

1.1 - par le souci de permettre à chaque élève de réaliser un parcours de réussite au collège

1.2 - par la mise en œuvre d'une politique d'orientation,

1.3 - par l'innovation et l'expérimentation pédagogiques,

② - FAVORISER L'INSERTION DANS LA SOCIETE ET LA MAITRISE DES CODES SOCIAUX, LANGAGIERS ET CULTURELS

2.1 - par l'ouverture culturelle,

2.2 - par la mise en œuvre d'une politique d'ouverture internationale,

2.3 - par le souci de faire de la connaissance des langues un véritable atout,

③ - RENFORCER L'IDENTITE ET L'ATTRACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT

3.1 - par le souci de pourvoir à un climat paisible

3.2 - en développant des projets nouveaux et fédérateurs

3.3 - en développant une politique de communication

objectif

1

ENCOURAGER L'AMBITION ET ASSURER L'EQUITE

1.1

Par le souci de permettre à chaque élève de réaliser un parcours de réussite au collège

1.2

Par la mise en œuvre d'une politique d'orientation,

1.3

Par l'innovation et l'expérimentation pédagogiques,

Le collège Herrade de Landsberg connaît des résultats généraux satisfaisants tant en matière de résultats au brevet que pour ce qui concerne l'orientation. Toutefois, ces résultats se caractérisent par une tendance à l'érosion et à une certaine irrégularité.

Les élèves sont issus pour une part importante d'entre-eux de familles relevant de catégories socio-professionnelles favorisées. Ces familles expriment des exigences envers notre institution et nourrissent une ambition scolaire pour leur enfant.

Il faut que l'établissement puisse répondre au mieux à ces attentes, tout en maintenant une attention particulière aux élèves qui ne bénéficient pas d'un environnement aussi favorable ou qui sont en difficultés.

Objectif 1 : ENCOURAGER L'AMBITION ET ASSURER L'EQUITE

1.1

Par le souci de permettre à chaque élève de réaliser un parcours de réussite au collège

• Diagnostic :

- la validation du socle commun effectuée en fin d'année de Troisième ne correspond pas à l'esprit du dispositif
- le nombre d'élèves présentant des troubles de l'apprentissage s'accroît,
- les résultats scolaires des élèves ne font pas apparaître de plus value à l'issue de leur parcours
- le collège accueille un nombre important d'élèves en difficulté



• Indicateurs :

- la validation progressive des compétences du socle commun, du B2I
- le nombre d'élèves souffrant de troubles « dys » identifiés et pris en compte
- le nombre de devoirs communs
- les résultats obtenus par les élèves redoublants
- le nombre d'élèves distingués

Actions retenues :

- en assurant la maîtrise du socle commun pour chaque élève,

par une meilleure liaison avec les écoles élémentaires

- en développant des projets communs,
- élaboration de PPRE passerelles dont l'objectif est d'assurer la maîtrise du palier 2, en particulier sur les compétences de base en français et en mathématiques,

en assurant l'égalité des chances pour tous les élèves

- en harmonisant les pratiques pédagogiques par discipline et par niveau
- mise en place de devoirs communs de compétences par discipline et par niveau

en mettant en œuvre la validation des premiers éléments du socle commun dès la Cinquième,

- utilisation des clefs OTP par tous les professeurs
- mise en place de conseils de socle,

- en valorisant le goût du travail et de l'effort :

- par la mise en place d'un dispositif de distinction des élèves méritants,
- par une large participation aux différents concours,
- par la création d'une page spéciale dans le carnet de vie sur laquelle chaque adulte de l'établissement pourrait porter une remarque positive,
- par une réflexion sur les distinctions attribuées en conseil de classe

- en apportant une réponse spécifique et adaptée aux élèves qui nécessitent une prise en charge particulière,

en développant l'expérimentation « dys »

- arriver progressivement à ce qu'une classe par niveau permette de répondre à cette problématique ,
- développer le programme de formation afin de permettre au maximum de professeurs de bénéficier d'une formation spécifique,
- collaborer avec les orthophonistes pour améliorer le suivi

en perfectionnant le dispositif d'accueil et de suivi des élèves handicapés ou présentant des troubles de santé,

en apportant une réponse adaptée et efficace aux élèves arrivant en cours d'année scolaire : primo-arrivants, exclus par conseil de discipline, déménagements...

en améliorant le suivi des élèves redoublants

Objectif 1 : **ENCOURAGER L'AMBITION ET ASSURER L'EQUITE**

1.2 Par la mise en œuvre d'une politique d'orientation,

• **Diagnostic :**

- Les taux d'orientation vers la Seconde Générale et Technologique s'érodent et fluctuent
- des résultats situent l'établissement en dessous du taux attendu



• **Indicateurs :**

- Taux de passage en 2GT
- Taux d'accès au DNB
- Nombre d'immersions réalisées
- Taux de participation des familles aux réunions sur l'orientation

Actions retenues :

- en permettant à chaque élève de se construire un projet d'orientation cohérent et ambitieux
 - en rendant l'élève acteur de sa formation, prise de contact de la COP avec toutes les classes de Troisième dès le début de l'année scolaire puis définition avec les professeurs principaux d'un cadre annuel de fonctionnement
 - en développant une politique d'orientation active par le PDMF et le programme d'intervention de la COP au collège
 - l'option « aide et découverte » en Quatrième
 - le « forum des formations » pour les élèves et leurs parents
 - en associant les professeurs principaux de Troisième (et de Quatrième) aux initiatives du CLEE
 - en installant le stage de découverte en entreprise en Troisième et en prévoyant pour chaque élève un travail de restitution à la classe
 - en redéfinissant le cadre et les objectifs du dispositif DP3
 - en organisant une journée des métiers
 - en mettant en œuvre le web-classeur
- en encourageant l'accès aux études supérieures,
 - en renforçant l'ambition des familles et en améliorant encore l'information sur les différentes voies de poursuites d'études en lycée,
 - en développant les temps d'information à destination des familles avec la MEFE
 - en associant les professeurs principaux de Quatrième et de Troisième aux actions initiées par le GAD
 - en poursuivant le travail engagé sur le thème de « l'estime de soi »
 - en développant le travail engagé sur la liaison Troisième-Seconde par des rencontres et des projets communs
 - en établissant un programme d'immersion dans les différents établissements d'accueil pris en charge par un des professeurs principaux de Troisième

Objectif 1 : ENCOURAGER L'AMBITION ET ASSURER L'EQUITE

1.3 Par l'innovation et l'expérimentation pédagogiques,

• Diagnostic :

- chaque élève doit pouvoir bénéficier d'un parcours individualisé
- peu de projets pédagogiques innovants
- faible participation aux différentes opérations proposées, concours etc..



• Indicateurs :

- Nombre de projets innovants (art. 34)
- Nombre de PPRE
- Nombre d'élèves inscrits dans les dispositifs d'aide
- Taux de participation à l'accompagnement éducatif
- Evolution des résultats obtenus par les élèves

Actions retenues :

- en faisant évoluer l'évaluation pour en faire un outil d'individualisation

- en effectuant la validation des compétences du socle commun à partir de la classe de Cinquième
- en prévoyant la mise en œuvre des dispositifs de remédiation
- en installant des PPRE
- en créant un carnet de compétences spécifique à l'EPS
 - validation du niveau de compétence dans différentes activités
 - document qui suit l'élève de la 6ème à la 3ème
 - outil de liaison entre les professeurs d'EPS
- intégration des items du socle commun dans les évaluations

- en mettant en œuvre des projets pédagogiques innovants

- en développant une politique d'innovation autour de projets émanant des équipes ou proposés par l'institution ex : usage des tablettes numériques...
- en prévoyant dans chaque enseignement une activité valorisant l'estime de soi de manière concrète ex : en français, écriture d'une nouvelle de manière collective, concours littéraire, jeux (défi-lecture...)
- en proposant un dispositif d'aide aux devoirs plus personnalisé et plus efficient
- en proposant un projet portant sur l'accompagnement personnalisé en Sixième
- en poursuivant le programme de formation des personnels à l'usage des TICE

objectif

2

FAVORISER L'INSERTION DANS LA SOCIÉTÉ ET LA MAÎTRISE DES CODES SOCIAUX, LANGAGIERS ET CULTURELS

2.1

Par l'ouverture culturelle,

2.2

Par la mise en œuvre d'une politique d'ouverture internationale,

2.3

Par le souci de faire de la connaissance des langues un véritable atout,

Le collège Herrade de Landsberg bénéficie déjà d'une ouverture internationale de par sa spécificité bilingue et un partenariat vivant avec l'Allemagne. Il semble toutefois important de donner une nouvelle impulsion à cette dynamique en envisageant de compléter cette dimension en l'ouvrant à de nouveaux échanges en particulier avec des établissements anglo-saxons et espagnols.

La politique culturelle de l'établissement s'appuie sur de belles initiatives internes, qui gagneraient à bénéficier de relais extérieurs et de nouveaux partenariats.

La situation géographique de Rosheim, ancrée dans un territoire au patrimoine particulièrement riche et proche des grands centres culturels doit permettre de conforter cette politique.

Objectif 2 : FAVORISER L'INSERTION DANS LA SOCIÉTÉ ET LA MAÎTRISE DES CODES SOCIAUX, LANGAGIERS ET CULTURELS

2.1 Par l'ouverture culturelle,

• Diagnostic :

- La richesse culturelle locale doit être mieux connue
- Faible nombre de partenariats avec des institutions culturelles
- Trop peu d'initiatives pédagogiques transdisciplinaires



• Indicateurs :

- Nombre de sorties portant sur l'histoire locale
- Nombre de partenariats avec des institutions culturelles
- Nombre de sorties organisées vers des institutions culturelles
- Nombre de projets transdisciplinaires
- Nombre d'élèves inscrits aux clubs

Actions retenues :

- en s'appuyant sur la richesse du cadre historique local,

- par des liaisons avec les institutions culturelles locales,
- en proposant chaque année dans les différents thèmes de travail en Histoire des Arts, qu'un d'entre-eux porte sur le patrimoine local,
- en développant dans le cadre des échanges avec les correspondants allemands, les activités portant sur la connaissance du cadre local et régional,
- en développant le travail pluridisciplinaire portant sur le patrimoine local,
- en développant les initiatives autour de l'enseignement de langue et culture régionales
- en engageant un partenariat avec l'office de tourisme et en prenant à certaines manifestations culturelles locales.

- en développant des actions et en organisant des partenariats avec des institutions culturelles,

- grâce à un projet musique avec l'opéra de Strasbourg,
- en développant un programme d'ouverture au théâtre sur les 4 niveaux,
- par une politique d'ouverture aux associations sportives et culturelles locales,
- en recherchant un partenariat avec une institution culturelle pour accompagner le projet de l'atelier artistique « photo »
- en pérennisant l'atelier théâtre et l'inscrivant dans un partenariat avec une institution théâtrale,
- en ouvrant un atelier « architecture » et en recherchant un partenariat,
- en ouvrant un atelier « cinéma » et en recherchant un partenariat.

Objectif 2 : FAVORISER L'INSERTION DANS LA SOCIÉTÉ ET LA MAÎTRISE DES CODES SOCIAUX, LANGAGIERS ET CULTURELS

2.2 Par la mise en œuvre d'une politique d'ouverture internationale,

• Diagnostic :

- Les relations avec les établissements allemands se sont construites progressivement, mais elles manquent de cohérence
- Les échanges et les partenariats sont portés par un nombre limité d'enseignants
- Le programme proposé aux élèves bilingues n'intègre pas d'échange long
- Pas de partenariat avec l'Espagne
- Pas de projet européen



• Indicateurs :

- Nombre d'échanges avec les établissements étrangers
- Nombre d'enseignants impliqués dans les relations avec les établissements étrangers
- Nombre et variété des élèves impliqués dans les échanges

Actions retenues :

- en renforçant le programme d'échanges internationaux et de partenariats avec des établissements étrangers :

- en mettant en cohérence le programme d'échanges avec les trois établissements partenaires allemands :

Hambourg pour les élèves de 4ème,

Kappelrodeck pour toutes les actions concernant l'enseignement bilingue et bilangue,

Seelbach pour tous les élèves de l'établissement dans le cadre des échanges de proximité,

- en prévoyant un programme spécifique pour les élèves bilingues : séjour en immersion, stages en entreprise en Allemagne...

- en développant l'échange linguistique avec le Wyoming,

- en recherchant un partenariat avec un établissement espagnol,

- en développant les initiatives visant à impliquer un nombre plus important d'enseignants dans ces projets (pas uniquement les professeurs de langues),

- en intégrant l'établissement dans un projet européen de type Comenius,

- en prévoyant des actions permettant de découvrir des cultures étrangères représentées dans l'établissement.

Objectif 2 : FAVORISER L'INSERTION DANS LA SOCIÉTÉ ET LA MAÎTRISE DES CODES SOCIAUX, LANGAGIERS ET CULTURELS

2.3

Par le souci de faire de la connaissance des langues un véritable atout

• Diagnostic :

- L'offre en langues dans le cadre de l'accompagnement éducatif est très insuffisante,
- Les résultats obtenus par nos élèves au contrôle continu sont inférieurs aux moyennes académiques
- Trop peu d'évaluations communes



• Indicateurs :

- Renforcer la part des LV dans l'accompagnement éducatif
- Améliorer les résultats généraux en langue de nos élèves
- Nombre d'évaluations communes par compétence en langues vivantes

Actions retenues :

- en intensifiant l'exposition aux langues pour améliorer les performances des élèves,
 - par la mise en œuvre dans le cadre de l'accompagnement éducatif d'une offre renforcée en langues vivantes : grâce par exemple à des ateliers d'expression orale, à la préparation aux voyages scolaires et aux échanges, à des correspondances avec les établissements partenaires, à l'initiation culturelle, *journal en langue étrangère, reportage vidéo, préparation d'exposition, expression théâtrale en langue étrangère*
 - par l'enseignement du latin qui doit permettre la liaison et les interactions avec toutes les langues vivantes,
 - en préparant les élèves pour l'orientation vers l'Abibac,
 - en encourageant les élèves à se présenter aux certifications de langues,
 - en participant aux concours de langues
 - grâce à un atelier de langue et de culture espagnoles.
- en permettant aux élèves de s'initier à des langues qui ne sont pas enseignées dans l'établissement,
 - grâce à un atelier de langue et de culture italiennes
 - grâce à un atelier de langue et de culture chinoises
 - grâce à l'initiation au grec ancien

objectif

3

RENFORCER L'IDENTITE ET L'ATTRACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT

3.1

Par le souci de pourvoir à un climat paisible

3.2

En développant des projets nouveaux et fédérateurs,

3.3

En développant une politique de communication

Le collège Herrade de Landsberg est l'établissement le plus important en taille du piémont vosgien. Il a connu une progression régulière au cours des dernières années. La capacité d'accueil a été rudement éprouvée par cette poussée d'effectifs qui atteint maintenant une limite. Parallèlement la qualité de l'accueil et de la vie dans l'établissement en subit les conséquences. Le restaurant scolaire conçu pour 450 rationnaires, en accueille quotidiennement 100 de plus.

Ces dernières années l'image de l'établissement s'est dégradée et on enregistre même un indice d'attractivité négatif (-0.53)

Objectif 3 : **RENFORCER L'IDENTITE ET L'ATTRACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT**

3.1 Par le souci de pourvoir à un climat paisible

• **Diagnostic :**

- L'établissement n'a jamais accueilli un nombre aussi important d'élèves, les conditions d'accueil se sont dégradées
- L'accueil en salle de permanence
- Lieu de détente peu accueillant et transformé en salle d'étude



• **Indicateurs :**

- Nombre de sanctions prises pour manque de respect du règlement intérieur
- Taux de participation des parents aux différentes rencontres
- Taux de fréquentation de la salle « détente »
- Nombre de dégradations
- Nombre d'actes d'incivilité
- Nombre d'exclusion de cours
- Nombre de passage à l'infirmerie pour « mal être »

Actions retenues :

- **en améliorant les conditions de vie et d'accueil des élèves au collège**
 - par l'aménagement de la cour de récréation,
 - en dédoublant la salle de permanence dès que cela est possible,
 - en faisant vivre la salle du foyer des élèves,
 - en développant des opérations spécifiques (carnaval, fête de la musique, soirée des talents...)
 - en retravaillant le règlement intérieur sur la base de valeurs explicites,
 - en formant les assistants d'éducation à la gestion de groupe,
 - en mettant en place d'une cellule d'écoute
 - en poursuivant le travail engagé sur le thème de « l'estime de soi »
 - en élaborant un projet de vie scolaire,
 - en aménageant des espaces de vie dans le respect des règles du bien être (fengshui...)
- **en améliorant les conditions de vie et d'accueil des adultes**
 - grâce à un programme annuel de rencontres, en prévoyant une réunion de présentation générale par niveau, en début d'année scolaire,
 - en prévoyant des rencontres individuelles parents-professeurs spécifiques à chaque niveau,
 - en développant les relations par l'ENT.
- **en multipliant des initiatives d'apprentissage de la citoyenneté**
 - en créant une brigade chargée de veiller à la propreté de la cour de récréation,
 - en offrant aux élèves la possibilité de présenter l'attestation de formation aux premiers secours,
 - en favorisant l'accueil et l'intégration des élèves handicapés,
 - en prévoyant des formations sportives à l'arbitrage,
 - en développant des actions relevant de l'éducation alimentaire : projet CAAPS...,
 - en réunissant régulièrement l'assemblée des délégués et en déclinant un programme de travail annuel,
 - en proposant de nouveaux projets dans le cadre du CESC.

Objectif 3 : **RENFORCER L'IDENTITE ET L'ATTRACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT**

3.2 En développant des projets nouveaux et fédérateurs

• **Diagnostic :**

- Les élèves n'ont pas une image très positive de leur établissement
- Climat de tension perçu
- Manque de respect de la propreté de l'établissement



• **Indicateurs :**

- Nombre de suggestions d'amélioration amenées par les élèves
- Taux d'absentéisme
- Nombre de projets nouveaux

Actions retenues :

- liées au souci de la protection de l'environnement et à la notion de développement durable :

- par l'éducation à l'écocitoyenneté :
 - club environnement,
 - compostage des déchets organiques...
- grâce à l'organisation du tri sélectif dans l'établissement
- en inscrivant l'établissement dans l'Agenda 21

- fondées sur des actions de solidarité :

- l'atelier « entraide scolaire »
- le club solidarité : soutien à une école du Burundi
- la participation à des opérations de solidarité, JPA, ELA, Emmaüs, Telethon...
- la participation à l'opération « parcours du cœur »

Objectif 3 : **RENFORCER L'IDENTITE ET L'ATTRACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT**

3.3 En développant une politique de communication

• **Diagnostic :**

- Le site internet de l'établissement n'existe plus
- Nombre de parents ne se servent pas de scolarstace
- De nouveaux supports de communication ont été utilisés, ils doivent être systématisés



• **Indicateurs :**

- Nombre de connexions
- Nombre de parutions de l'Hortus
- Nombre d'articles nouveaux publiés sur le site de l'établissement
- Nombre d'articles parus dans la presse locale
- Nombre de réunions d'information

Actions retenues :

- en interne :

- en établissant un calendrier annuel remis dès la rentrée,
- en développant un support de communication interne (L'Hortus) à parution régulière,
- en prévoyant un support de communication autour du suivi des fiches incidents et des sanctions,
- en développant un outil d'information autour des activités de la semaine et du remplacement de courte durée,
- en tenant régulièrement le conseil des délégués « élèves » en présence de la direction,
- en mettant en place des rencontres régulières entre les représentants des personnels et la direction,
- en développant encore l'usage de la messagerie de l'ENT

- vers les parents d'élèves :

- en prévoyant une réunion de présentation de scolarstace aux parents
- en maintenant des rencontres régulières entre les représentants des associations de parents d'élèves et la direction
- en développant un support de communication (L'Hortus des Parents) à parution trimestrielle,
- en prévoyant d'inviter les représentants des parents d'élèves à certaines réunions du conseil pédagogique.

- en externe :

- en ouvrant et en faisant vivre le site internet de l'établissement,
- en développant une politique de communication externe s'appuyant sur la presse locale pour relayer les projets et les initiatives prises dans l'établissement.